

ORDRE DU JOUR conseil du 03/03/2026

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 09 décembre 2025.
- Décisions prises par le Maire en vertu de la délégation du Conseil municipal (article L.2122-22 du Code General des Collectivités Territoriales-CGCT)
- Tirage au sort des personnes susceptibles de siéger au jury d'assises 2026
- Conventions :
 - Adhésion à la plateforme Agorastore
 - Convention de reversement de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes de Forez-Est
- Urbanisme :
 - Déclassement et désaffectation d'une emprise au droit des parcelles BD 34 et BD 36 au lieu-dit Le Roule
 - Renonciation à un emplacement réservé V9
 - Cession des parcelles BI 73 et BI 84 sur le tracé de l'ancien Monorail
 - Echange de parcelles avec le Département de la Loire au droit du site du Collège des Montagnes du Matin
- Finance :
 - Octroi d'une subvention dans le cadre du dispositif régional des aides économiques au commerce, aux petites entreprises et à l'artisanat.
 - Budget principal de la commune :
 - Présentation du Compte Financier Unique 2025,
 - Affectation des résultats avec reprise des résultats du budget relatif à l'assainissement aux fins de transfert de la compétence à la Communauté de Communes de Forez-Est
 - Présentation du Budget Primitif 2026 :
 - Subventions aux associations.
 - Conclusion d'un emprunt relais